



LES ACTUALITÉS DE RENTRÉE



## Dossier de presse

Lundi 3 octobre 2022

[drome.chambres-agriculture.fr](http://drome.chambres-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DRÔME



# Dossier de presse

Lundi 3 octobre 2022



## Sommaire

### BILAN ESTIVAL DES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS AGRICOLES

- Semence de Maïs
- Situation des filières avicoles en France

### SITUATION FACE À L'AUGMENTATION DES ATTAQUES DU LOUP

- Bilan des attaques sur troupeaux domestiques dans la Drôme

### BILAN DE LA SAISON D'IRRIGATION

- Bilan des arrêtés sécheresse
- Contrôle de la police de l'eau sur la saison 2022
- Conséquences de la sécheresse

### TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DE LA DRÔME



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DRÔME



# BILAN ESTIVAL DES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS AGRICOLES

## SEMENCES DE MAÏS



FNPSMS  
maiz EUROPE

Communiqué de presse

Paris, le 27 septembre 2022

### Semences de maïs : un manque de volume inédit causé par un contexte climatique extrême

*Les conditions climatiques de l'été 2022 ont été extrêmement pénalisantes pour la production de semences de maïs en France comme au sein de l'Union européenne. Également confrontée à une augmentation sans précédent des coûts de production et un manque de disponibilité de main d'œuvre saisonnière, la filière de production française reste mobilisée et engagée pour sauvegarder des volumes de production et garantir la qualité.*



**Le niveau de production serait situé entre 70 % à 75 % des objectifs.**

#### Une campagne de production extrême

La campagne de production de semences de maïs française, leader et clé de voûte de l'approvisionnement du marché maïs européen, a été confrontée à des conditions climatiques exceptionnellement adverses. La sécheresse a eu un fort impact sur le besoin hydrique des plantes et les possibilités d'irrigation ont été limitées. Cependant, ce sont avant tout les vagues de chaleur successives à partir de mi-juillet, en pleine période de pollinisation, qui ont largement pénalisé les fécondations, dans toutes les zones de production.

Les conditions sèches et les vagues de chaleur de l'été 2022 ont été généralisées sur l'ensemble de l'Union européenne. En Roumanie et en Hongrie, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> producteurs de l'UE, les rendements en production de semences de maïs seraient également fortement impactés.

#### Une moindre disponibilité des semences de maïs

Ainsi, malgré la mobilisation de l'ensemble du réseau de production de semences de maïs français pour s'adapter et sauvegarder au maximum les volumes, le niveau de production serait situé entre 70% et 75% des objectifs. Le processus d'inspection des productions au champ, géré par l'interprofession, a quant à lui pleinement pu être mis en œuvre, garantissant le respect des seuils de qualité et des normes réglementaires.

Ces résultats de production inédits vont faire porter sur certaines variétés des risques de tensions en termes d'approvisionnement. Les opérateurs semenciers se mobilisent pour proposer des alternatives.

#### Une augmentation des coûts de production

Au-delà des résultats en production impactés au niveau européen, 2022 est une année marquée par une hausse généralisée du coût des intrants (engrais, énergie...) et de la main d'œuvre, au champ comme en usine. La question de la juste valorisation des semences de maïs, produit essentiel pour l'approvisionnement des chaînes de valeur agro-alimentaires, sera un point clé pour pérenniser la souveraineté offerte par la production de semences de maïs françaises, et pour maintenir le leadership de la filière semences de maïs en France et en Europe.

Pour Pierre Pagès, Président de la F.N.P.S.M.S., « Face à une année sans précédent, la filière maïs semence s'est mobilisée et en appelle à la mobilisation de chacun pour permettre à nos chaînes alimentaires de répondre aux besoins de tous les acteurs, du producteur au consommateur. Avec l'augmentation du prix des commodités, il faut conserver l'attractivité de la production de semences dans nos réseaux, pour assurer la disponibilité et la qualité de nos semences à l'avenir. ».



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DRÔME

Contact presse : Claudia Galodé – Chargée de communication – [claudia.galode@fnpsms.fr](mailto:claudia.galode@fnpsms.fr) – Tel : 06 12 22 32 02

La F.N.P.S.M.S., Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho, est une organisation agricole interprofessionnelle française réunissant d'une part, les syndicats d'agriculteurs-multiplieurs de semences de maïs et de sorgho et, d'autre part, les entreprises semencières produisant en France.



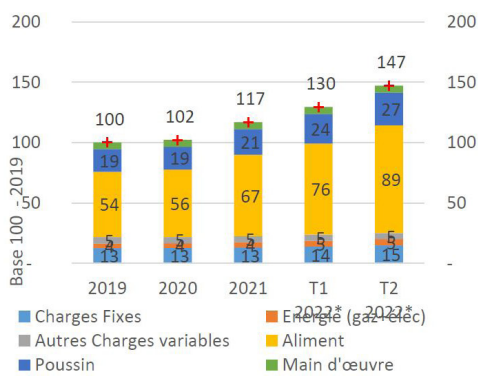


# SITUATION DES FILIÈRES AVICOLES EN FRANCE

Source ITAVI

## Explosion des coûts de production

Evolution des coûts de production de poulet sortie élevage (base 100 – 2019)



Source : estimation ITAVI  
\*estimation

Evolution des prix d'énergie (base 100 – 2015)



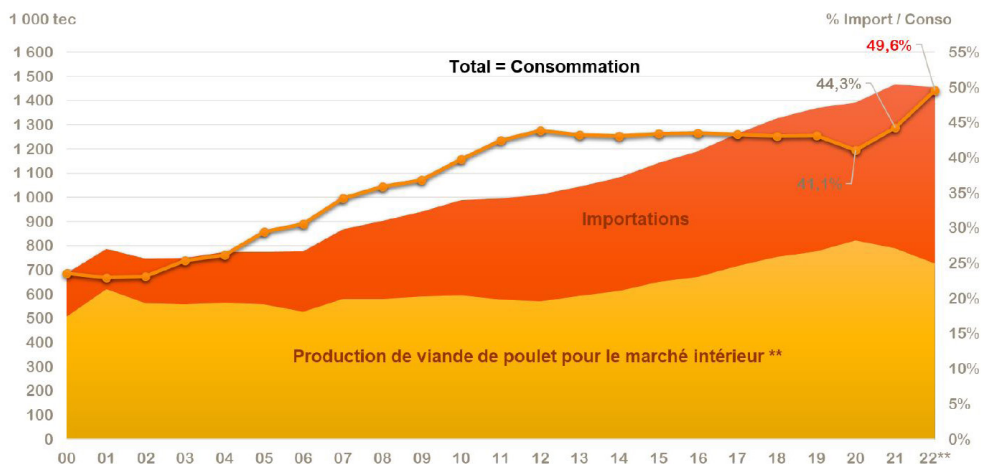
	IPAMPA Gaz	IPAMPA électricité
T1 2022/2021	+21,9%	+5,0%
T2 2022/2021	+35,7%	+7,0%

## La part du poulet importé dans la consommation

Le rapport import/consommation devrait progresser en 2022

**49,6%**

de poulet importé dans la consommation en 2022 selon la source Itavi d'après SSP, douanes.



Source: Itavi d'après SSP, douanes  
\*\* projections

# SITUATION FACE À L'AUGMENTATION DES ATTAQUES DU LOUP



Données compilées par le service environnement de la DDT qui recensent les attaques de troupeaux domestiques imputables au loup

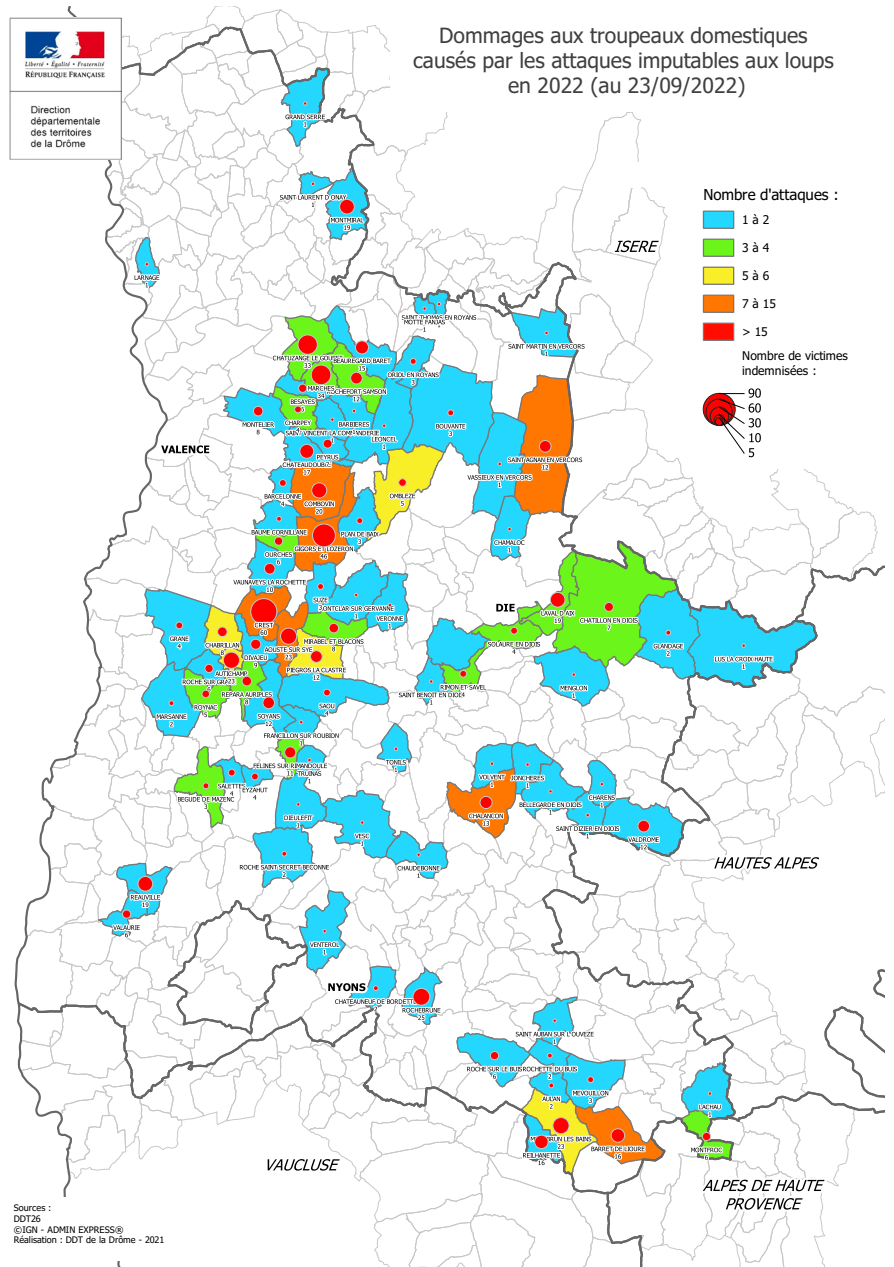
## BILAN DES ATTAQUES SUR TROUPEAUX DOMESTIQUES DANS LA DRÔME

	Constats			Animaux								
	2022	2021	Evolution	Tués Indemnités	2022	2021	Evolution	ovin	bovin	caprin	équín	autres
Indemnités	183	112	63 %	<b>tués Indemnités</b>	545	261	109 %	514	9	20	2	0
Rejetés (1)	48	20	140 %	<b>blessés rejetés</b>	56	32	75 %	54	0	1	0	1
En Instance	8			<b>en instance</b>	120	61	97 %	104	2	11	2	0
Indemnités + en Instance	191	112	71 %	<b>tués indemnité + en instance</b>	14			10	2	1	1	0
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>132</b>	<b>81 %</b>	<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>261</b>	<b>114 %</b>	<b>524</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
					<b>735</b>	<b>354</b>	<b>108 %</b>	<b>682</b>	<b>13</b>	<b>33</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

Ce tableau renseigne sur le nombre de cas indemnités et en instance d'indemnité, le nombre d'animaux blessés et le nombre de demandes rejetées.

# 2022

Ces données sont celles de l'année 2022 qui sont comparées à l'année 2021 à la même date. Cela permet de comprendre de la dynamique de prédation sur le territoire.



# BILAN DE LA SAISON D'IRRIGATION

## BILAN DES ARRÊTÉS SÉCHERESSE

Dates des différents arrêtés sécheresse

Eaux superficielles et souterraines	12/04/2022	31/05/2022	15/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	20/07/2022	08/08/2022	26/07/2022	17/08/2022	26/08/2022	15/09/2022
Valloire		Vigilance (ESO) Alerte (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte Renforcée (ESU)	Vigilance (ESO) Alerte Renforcée (ESU)	Alerte (ESO) Crise (ESU)	Alerte (ESO) Crise (ESU)	Alerte (ESO) AR (ESU)
Galaure & DDC	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Crise	Crise	Crise (ESO) AR (ESU)
Royans-Vercors (26)		Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Bourne Vercors / côté 38			Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée (dérogation CRISE)	Alerte renforcée (dérogation CRISE)	Alerte renforcée (dérogation CRISE)	Crise	Alerte Renforcée
Plaine de Valence	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Alerte Renforcée (ESO) / Crise (ESU)	Crise	Crise	Crise (ESO) AR (ESU)
Bassin de la Drôme	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Roubion-Jabron	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Berre	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Méouge côté 26	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Méouge côté 05			Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée	Alerte
Lez - Eygues	Alerte	Alerte	Alerte Renforcée <b>Lez</b>	Alerte Renforcée <b>Eygues</b>	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Ouvèze	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée



### Que retenir

- Des restrictions très précoces en saison en 2022. En 2020, Alerte le 4 juin et Alerte Renforcée le 31/07.
- Difficile de suivre toutes les CDE
- Des signatures d'arrêtés préfectoraux très rapides après les CDE. Différence de temporalité avec les départements limitrophes.
- Des conséquences différentes du niveau « Crise » selon les arrêtés cadre sécheresse : Arrêt de l'irrigation sur Lez-Eygues-Ouvèze exceptées quelques productions dont le maraîchage contre 60 % de restriction sur le reste du département.
- Des mesures différentes sur les mêmes bassins selon les départements (bv Bourne, Méouge, Eygues 05)
- Des contrôles et des PV de la DDT en mai avant que l'OUGC ait envoyé les notifications avec les tours d'eau.
- Nécessité de travailler sur les tours d'eau pour tenir compte des situations très différentes d'une exploitations à l'autre (maraîchage / grandes cultures).

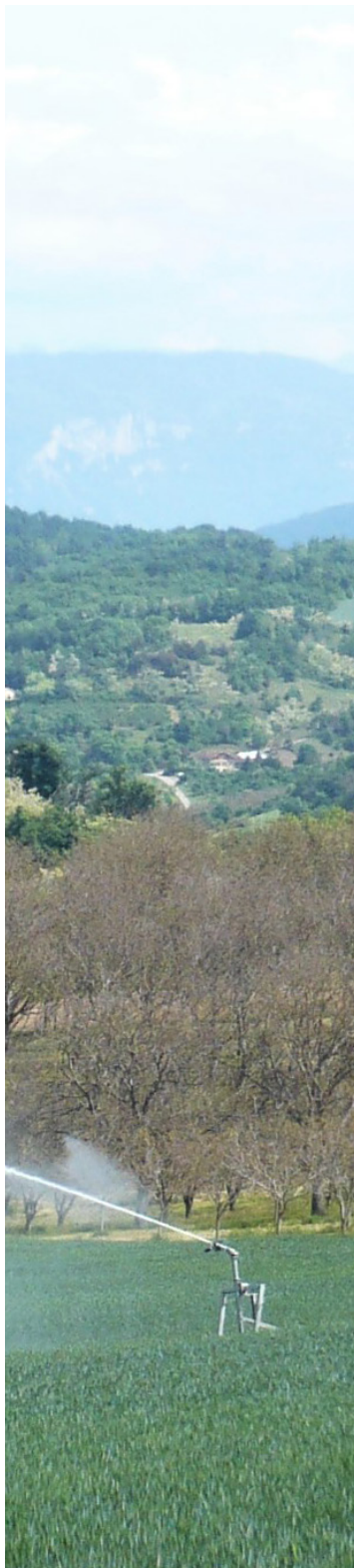
### CONTRÔLES DE LA POLICE DE L'EAU SUR LA SAISON 2022

**238**

contrôles agricoles réalisés (53 % DDT, 44 % OFB, 3 % DDSP26)

- 238** contrôles agricoles réalisés (53 % DDT, 44 % OFB, 3 % DDSP26)
- 20** établissements industriels contrôlés (DREAL, DDPP) : 5 non conformes
- 28** PV dressés au total



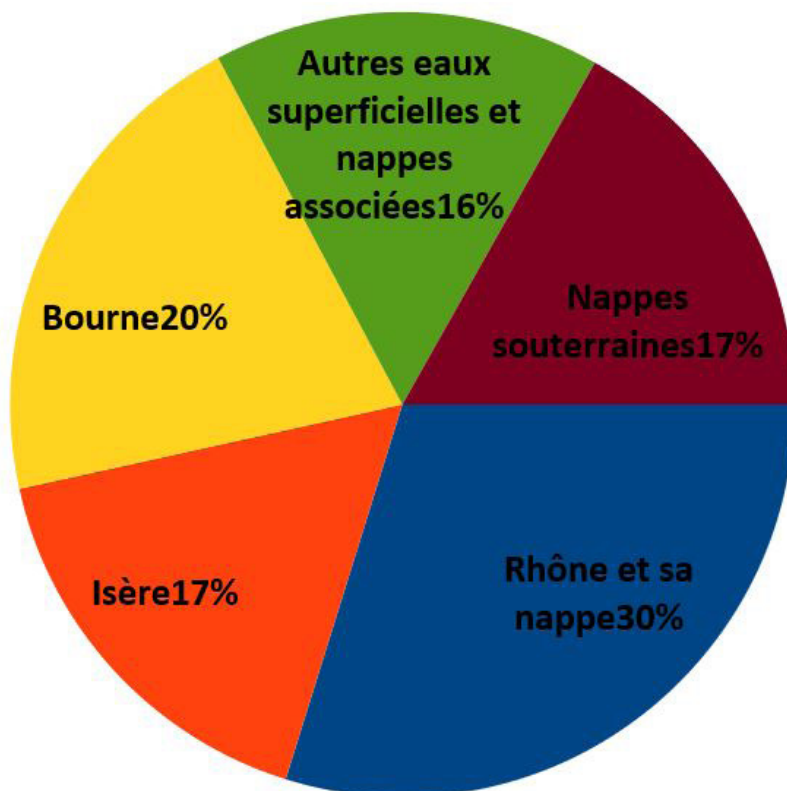


## CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Restrictions d'eau précoces et respect du débit réservé (Bourne, Drôme, Sud Drôme) ont eu des impacts forts sur la saison d'irrigation 2022.

- ▶ Courriers des établissements semenciers pour que les semences soient exemptées des restrictions.
- ▶ Avis favorable de l'INAO pour irriguer les vignes en OAC jusqu'au 15/08 maxi.
- ▶ fermeture de nombreux canaux dans le sud Drôme : arrêt de l'irrigation pour les maraichers qui irriguent à partir de ces canaux.
- ▶ Arrêt de l'irrigation en situation de crise sur Lez-Eygues et Ouvèze pour l'arbo et raisin de table.
- ▶ Discours récurrent d'un certain nombre d'interlocuteurs comme quoi il faut changer de modèle agricole sans tenir compte des toutes les améliorations réalisées (substitution des prélèvements, diminution des surfaces de maïs irrigué, évolution du matériel d'irrigation et prise en compte des OAD).

Pour rappel les ressources en eau utilisées pour l'irrigation dans le département en 2020



Les restrictions d'eau ont concerné un tiers des surfaces irriguées du département.

Conséquence des restrictions sur le revenu (conclusion de l'étude IRSTEA Drôme des collines 2014) : baisse de l'Excédent Brut d'Exploitation de 40 % en année sèche si 40 % de restriction (voir la synthèse de l'étude) avec des disparités selon la typologie des exploitations. Cela représente en année sèche, une perte de 19.000 T de maïs et 5000 à 8000 T de perte en abricot.



# 238

contrôles agricoles réalisés (53 % DDT, 44 % OFB, 3 % DDSP26)



## LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DE LA DRÔME

**La Chambre d'agriculture de la Drôme, en étroite collaboration avec le Groupe Dauphiné Média, organise la 2e édition des Trophées de l'agriculture de la Drôme, le mercredi 16 novembre, à 18 h 30, à l'Espace Cristal de Portes-lès-Valence.**

En s'associant à une dizaine de partenaires, cette soirée de remise de trophées a pour vocation de mettre en lumière les projets, les initiatives positives et les réussites agricoles de notre territoire. Agriculteurs, producteurs et éleveurs, se démarquant par des savoir-faire et des actions en matière d'innovation, de productivité ou encore de solidarité, seront récompensés au cours de cette soirée festive.

Cette manifestation sera l'occasion de réunir les acteurs majeurs de la profession avec plusieurs objectifs : échanger sur la place du monde agricole d'aujourd'hui dans la société de demain, récompenser des exploitants agricoles s'investissant dans leurs métiers à travers la remise de trophées. La soirée s'achèvera sur une note festive avec un apéritif dînatoire.



**+ de 30 dossiers de candidatures cette année.**

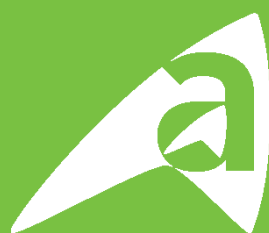
### **Les catégories des trophées sont les suivantes :**

- ▲ Trophée de l'agriculture d'avenir : Un(e) exploitant(e) installé(e) depuis moins de 5 ans et dont le projet d'installation dénote par son ambition peu commune, l'originalité de la filière et sa rentabilité.
- ▲ Trophée de l'agriculture de proximité : Un(e) exploitant(e) commercialisant des produits en circuits courts et de proximité, et favorisant le contact direct avec le consommateur.
- ▲ Trophée de l'agriculture biologique : Un(e) exploitant(e) qui favorise des techniques biologiques sur son exploitation.
- ▲ Trophée de l'agriculture soucieuse de l'environnement : Un(e) exploitant(e) qui s'engage dans une démarche environnementale, prend en compte la biodiversité et préserve les ressources naturelles afin de transmettre un patrimoine nourricier en bon état.
- ▲ Trophée de l'agriculture source d'énergie : Un(e) exploitant(e) qui veille à améliorer ses performances énergétiques et qui a recours aux énergies renouvelables.
- ▲ Trophée coup de cœur du jury : Un(e) exploitant(e) dont la personnalité, la pluridisciplinarité ou l'engagement méritent, aux yeux du jury, un éclairage particulier.



**+ d'informations : Service communication : 04 75 82 40 00**





**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DRÔME



**CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME**

145, avenue Georges Brassens - CS 30418 | 26504 Bourg-lès-Valence cedex  
04 75 82 40 00 | [accueil@drome.chambagri.fr](mailto:accueil@drome.chambagri.fr)

Contact Presse

**Adèle PARIOT**

[adele.pariot@drome.chambagri.fr](mailto:adele.pariot@drome.chambagri.fr)  
04.27.24.01.55 | 06.32.75.24.93



**Dossier de presse**

Lundi 3 octobre 2022